



MARDI 9 OCTOBRE, GREVE ET MANIFESTATION POUR DIRE : NON AU SYSTEME UNIVERSEL DE RETRAITE PAR POINTS ! NON À LA REGRESSION SOCIALE !

Malgré la crise politique qui frappe l'exécutif, le gouvernement Macron-Philippe entend mener à bien les « réformes » qu'il a engagées. Toutes les catégories sont attaquées : salariés, chômeurs, retraités, jeunes !

Les prestations sociales devraient subir un nouveau tour de vis, les indemnités chômage seraient revues à la baisse et la revendication du MEDEF de dégressivité semble être retenue par le gouvernement.

Mais cela ne s'arrête pas là ! C'est le patronat qui bénéficie de « cadeaux » supplémentaires comme la baisse de cotisations pour pérenniser le CICE (70 milliards d'euros depuis 2013). En même temps, les dividendes s'envolent, les entreprises du CAC 40 ont réalisé 94 milliards d'euros de profits en 2017 !

Le gouvernement annonce dans un budget d'austérité, une nouvelle diminution des emplois aidés, un nouveau coup contre les retraités avec le décrochage des pensions par rapport à l'inflation, cela s'ajoutant à la hausse de la CSG cette année, 4500 suppressions d'emplois dans la Fonction publique de l'Etat, la remise en cause des statuts dans l'ensemble des 3 fonctions publiques avec la reprise de certaines recommandations de CAP 22.

Quant à la jeunesse elle n'est pas épargnée par le gouvernement, après le passage en force de la réforme de Parcoursup qui a montré son inefficacité, le gouvernement a répondu par la sélection, à l'augmentation du nombre de jeune accédant à l'enseignement supérieur. En effet alors que la rentrée est entamée, des centaines de milliers de jeunes sont encore dans l'attente d'affectation.

A cela s'ajoute, une nouvelle attaque pour les étudiant.e.s quant à leurs droits. En effet, le gouvernement a modifié le cadrage national des diplômes, mettant ainsi en péril les rattrapages ou la compensation sur les universités.

ET MAINTENANT, UN « BIG BANG » DES RETRAITES SE PRÉPARE SOUS COUVERT DE SIMPLIFICATION, ET D'EQUITE

C'est dans cette situation qu'intervient la « réforme des retraites » qui vise ni plus ni moins à faire disparaître nos 42 régimes de retraite au profit d'un pseudo système universel de retraites par points.

Les Unions Régionales Ile-de-France FO CGT FSU Solidaires diffusent actuellement un « 4 pages » qui explique en quoi un système universel de retraite par points ne peut voir le jour qu'en détruisant les régimes existants et toutes les garanties qui y sont liées, que ce soit en terme de montant de retraites ou de droits collectifs (droits familiaux, minimum contributif, pensions de réversion...).

Avec le projet gouvernemental, nous passerions d'un système de solidarité intergénérationnelle à un système individuel. C'est bien la volonté de changement de société voulu par le gouvernement, pour tourner toute l'économie nationale vers les actionnaires et les entreprises, au détriment des droits de la population, de toute solidarité.

Partout, c'est bien notre travail qui crée les richesses et elles ont été multipliés par 4 en 30 ans !

Les financements existent pourtant pour faire vivre durablement les régimes existants :

- Le CICE et le pacte de responsabilité, c'est 35 milliards d'€,
- La suppression des exonérations de cotisations patronales, ce sont plus de 25 milliards d'€,
- Un million d'emplois créés (ce que revendique d'ailleurs le patronat), ce sont plus de 25 milliards d'€,
- L'égalité femmes/hommes pour tous, ce sont plus de 10 milliards d'€ pour la sécurité sociale en 2020,
- La lutte contre le travail dissimulé, c'est 6 milliards d'€...

Pour les Unions Régionales Ile-de-France FO, CGT, SOLIDAIRES, UNEF, FIDL, l'heure est à la mobilisation sur nos revendications :

- **NON À LA DESINDEXATION DES RETRAITES**
- **MAINTIEN DU REGIME D'ASSURANCE-CHOMAGE**
- **NON À LA SÉLECTION AVEC PARCOURSUP ET OUI AU LIBRE ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**
- **OUI À UNE RÉFORME DES AIDES SOCIALES POUR L'AUTONOMIE DES JEUNES**
- **NON À UN SYSTEME UNIVERSEL DE « RETRAITE PAR POINTS » ET PAR CAPITALISATION**
- **MAINTIEN DES REGIMES DE RETRAITES EXISTANTS : REGIME GENERAL, REGIMES SPECIAUX, REGIMES COMPLEMENTAIRES, DU CODE DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES**
- **OUI À LA RETRAITE PAR RÉPARTITION À PRESTATIONS DÉFINIES**
- **OUI AU DROIT À VIVRE SA RETRAITE DIGNEMENT, AVEC POSSIBILITE D'UN DEPART A LA RETRAITE A 60 ANS ET DEPARTS ANTICIPES POUR PENIBILITE.**
- **AUGMENTATION DES SALAIRES, DES PENSIONS ET MINIMA SOCIAUX.**
- **DEFENSE ET PROMOTION DES SERVICES PUBLICS**

Montreuil, le 12 septembre 2018